



Sommaire

1. Edito
2. Stage documentalistes, secteurs multi-collèges, PAF
3. Carte des formations, projet académique, en bref
4. Stage lutter contre l'extrême-droite, stage PPCR

Tous nos vœux pour une année combative !

En ce début d'année, il est de tradition de se pencher sur l'année écoulée et de prendre de bonnes résolutions pour l'année à venir :

- La réforme du collège, que nous étions pourtant majoritaires à repousser, a été mise en place. Mais elle ne s'applique pas partout à la lettre, loin de là, et c'est bien la résistance collective des collègues, que le SNES-FSU a encouragée, qui a permis d'en atténuer les conséquences négatives. Le SNES-FSU Paris n'a cessé de dénoncer les inégalités créées par cette réforme, notamment le renforcement induit du privé dont les effectifs passent de 59331 en 2015 à 60160 élèves en 2016 ; il a mis en avant son impérialisme puisque 600 000 euros manquaient à Paris pour financer les manuels : le rectorat a entendu et a demandé une rallonge au ministère ; le SNES-FSU Paris a obtenu également que les collègues n'aient pas à remplir LSU pour le 1^{er} trimestre, le logiciel n'étant pas au point. Enfin, il nous faudra être vigilants au moment des DHG : vérifions via les conseils d'administration que les moyens sont préservés pour les langues anciennes, pour les dédoublements, pour les bilangues de continuité. Nous ne devons pas nous voir imposer des choix qui ne sont pas les nôtres à réforme+1. Continuons à travailler collectivement au respect de nos disciplines et de notre liberté pédagogique !

- Dans les lycées, la DHG globale n'a pas suivi la montée des effectifs (+423 élèves à Paris) : il a manqué 906 heures pour conserver le H/E de l'an passé. Les effectifs croissent et ne sont plus supportables dans certains établissements. Les inégalités entre établissements perdurent et aucun bilan digne de ce nom n'a été fait des réformes Châtel qui n'ont pas permis de rééquilibrer les filières contrairement à l'objectif annoncé. La S reste la voie qui continue de progresser à Paris et la STMG voit ses effectifs augmenter (+7 premières STMG rentrée 2016) en grande partie grâce au décret qui met quasiment fin au redoublement en seconde. Les DHG arrivent dans les établissements : continuons à nous mobiliser pour refuser des situations qui seraient inacceptables !

- La fin d'année 2016 a amorcé une timide réflexion sur le manque de mixité dans les collèges parisiens. Le périmètre de l'expérimentation à venir est extrêmement limité. Le manque de concertation avec les personnels est un gros frein à sa réussite. L'hypothèse de la fusion des établissements qui transformerait les collèges de l'expérimentation en collèges avec annexes dégradent aussi les conditions de travail des collègues. Si nous nous réjouissons que la question de la mixité sociale et scolaire soit enfin soulevée, nous veillerons à défendre notre mandat ancestral de mixité : celle-ci ne peut être réussie que si les moyens sont donnés aux établissements pour diminuer les effectifs, créer des dédoublements, créer des options attractives.

- La revalorisation pour laquelle nous luttons depuis longtemps est en dessous de nos attentes. Mais nous allons être revalorisés, nos carrières reconstruites. Le rythme unique est presque atteint : les inégalités entre collègues passent de 11 à 2 ans. Le SNES-FSU Paris agira en CAPA pour que les textes soient respectés et que chaque collègue parcourt bien sa carrière sur au moins deux grades. De même, pour la classe exceptionnelle, aujourd'hui réservée à 80% aux collègues ayant rempli certaines fonctions pendant 8 ans (chef des travaux, formateur académique) ou ayant exercé 8 ans en éducation prioritaire ou dans le supérieur, nous agirons comme pour la hors classe, réservée lors de sa création aux seuls collègues de classes préparatoires. Les textes sur l'évaluation, que le SNES-FSU a réussi à séparer du texte PPCR, vont bientôt passer en comité technique ministériel. Nous espérons les voir amender d'ici là. Le SNES-FSU a déjà réussi à obtenir quelques avancées : fin d'un bilan professionnel obligatoire avant les rendez-vous de carrière, communication d'une notice d'information aux personnels évalués au cours de l'année scolaire. Le SNES-FSU sera encore davantage à vos côtés puisque la nouvelle évaluation (même sa partie pédagogique) sera susceptible d'appel en CAPA.

Nous nous préparons à une année combative dans laquelle le SNES FSU Paris sera résolument dans l'action pour la défense d'un enseignement de qualité dans le second degré public et pour la défense des conditions de travail des personnels de l'académie, l'un n'allant pas sans l'autre.

Bonne année à tou-te-s!

Nathalie Dehez, Laetitia Faivre, Elsa Le Goupil et Ketty Valcke, co-secrétaires générales SNES-FSU Paris



Accès au corps des
agréés par liste
d'aptitude :

candidature via
I-PROF du 3 au 27
janvier

Mouvement inter :

GT priorités médica-
les le 11.01

GT vœux et barèmes
les 19 et 20.01

(COP barèmes et
PM : le 13.01 ; CPE :
barèmes et PM : le
16.01)

Stages académiques

PPCR/évaluation :
à Arcueil le jeudi 26
janvier de 9:30 à
16:30 au S3
(page 4)

Documentalistes:
À Arcueil le jeudi 23
février de 9h30 à
16h30 au s3
(page 2)



Stage DOCUMENTALISTES Paris-Créteil-Versailles

Comme vous le savez certainement, des discussions sont en cours au Ministère pour réactualiser la circulaire de mission des professeurs documentalistes. Lors des groupes de travail, le SNES-FSU a défendu le métier et la qualification des professeurs documentalistes : **enseignants, organisateurs des ressources pédagogiques et acteurs de l'ouverture sur l'environnement**. Dans ce contexte où, par ailleurs, les remises en cause sont aussi nombreuses, notamment, **mais pas seulement, avec la réforme du collège, il nous a semblé indispensable d'organiser un stage pour se donner un temps de réflexion sur les réalités du métier de professeur documentaliste aujourd'hui.**

- Quel est l'état d'avancée des travaux des groupes de travail sur la circulaire de mission ?
- Quelles revendications pour une amélioration de nos conditions de travail ? **L'Éducation aux Médias et à l'Information (programme publié au BO spécial n°11 du 26 novembre 2015) : la formalisation de contenus en Information-Documentation est une demande du SNES depuis plusieurs années déjà, l'EMI est-elle (enfin ?) la réponse à notre demande ?**
- Quelles réponses face à des chefs d'établissement qui semblent méconnaître les obligations réglementaires de service d'un professeur documentaliste ?

Nous vous proposons d'aborder ces questions (et bien d'autres) dans le cadre d'un stage de formation syndicale organisé à Arcueil le jeudi 23 février 2017 9h30-16h30. Ce stage, ouvert à tous (n'hésitez pas à en parler à vos collègues professeurs documentalistes), est pensé comme un lieu d'échanges et de réflexion. La participation aux stages syndicaux est un droit, votre chef d'établissement ne peut s'y opposer.

Attention, inscription avant le 23 janvier : **ne tardez pas pour déposer votre autorisation d'absence et vous inscrire** via s3par@snes.edu. **Toutes les informations pratiques (modèle d'autorisation d'absence...)** sont sur notre site : <http://www.paris.snes.edu/stages/>

DERNIERE MINUTE : Secteur multi-collèges: une partie des propositions du SNES FSU seront suivies pour la mise en place de l'expérimentation

Le rectorat a annoncé aux collègues des collèges Berlioz et Coysevox que dans le cadre des expérimentations des secteurs multi-collèges, les dotations allaient être abondées de la façon suivante : effectifs limités à 25, DHG correspondant à un établissement du groupe 4, un CPE supplémentaire pour Coysevox, un AED supplémentaire pour Berlioz, la création d'une bilangue chinois dans ce même établissement. L'hypothèse de fusion des deux établissements est abandonnée. Nos revendications, largement répétées lors des comités techniques académiques et lors de l'audience avec le Recteur de l'académie, ont porté leurs fruits. Nous continuons à déplorer l'absence de contraintes pour l'enseignement privé, grand pourvoyeur d'inégalités sociales et scolaires.

Plan académique de formation: la poursuite du formatage...

Le nombre de formation pour le second degré a diminué l'an dernier: de 1240 modules ouverts en 2014-2015, nous sommes passés à 1071 : le rectorat admet que cette baisse est en partie due à la résistance de la profession à la réforme du collège. De nombreux chefs d'établissement n'ont pas demandé les formations proposées par l'académie pour cette raison. Des chefs d'établissement ont aussi refusé des demandes de collègues pour privilégier les formations à la réforme. Le nombre de stagiaires a cependant augmenté, passant de 104 864 à 106 243 à cause des formations à public désigné. La liberté d'une véritable formation continue est remise en cause. Et le plan à venir risque de nous décevoir à nouveau: le rectorat veut poursuivre la formation à la réforme du collège. Nous avons continué à dénoncer le fait que ce plan se réduit de plus en plus à une formation institutionnelle au détriment d'une véritable formation continue, de haut niveau, qui permette une réactualisation de nos connaissances disciplinaires.

Carte des formations du 2nd degré à la rentrée 2017 : quelques nouveautés.

Le rectorat de Paris proposera à la région et à l'Etat de légères modifications de la carte des formations, notamment pour répondre aux objectifs de montée en qualification des jeunes (en particulier favoriser l'accès des élèves de LP en BTS) et pour développer l'offre concernant les métiers en fort développement. **Aucune fermeture n'est proposée.**

Pour les ouvertures, en ce qui concerne les LGT :

- Le rectorat tient à conforter l'offre de formation du lycée hôtelier Jean Drouant (le conflit qui oppose la région et le Synhorcat qui possède les locaux n'est toujours pas réglé, la concurrence du privé est forte...) qui ouvrira une Mention complémentaire « employé traiteur », une autre « organisateur de réception » et trois FCIL : « community manager », « night auditor » et « traffic manager » (le rectorat reconnaît qu'il s'agira bien de formations non diplômantes, mais elles seront courtes, 3 mois environ, uniquement pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes)
- Un BTS économie sociale et familiale ouvrira au **lycée D'Alembert**
- le lycée Fresnel, spécialisé dans l'optique, ouvrira un diplôme d'état audioprothésiste, pour répondre à la demande du secteur
- Un BTS commerce international au lycée Jules Siegfried, destiné à accueillir prioritairement des élèves de LP qui souhaiteraient poursuivre, en particulier les élèves du bac pro commerce spécialité « luxe » du LP Turquetil (quota en discussion avec le chef d'établissement)
- Un BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle au LP Chennevière-Malézieux (rattachement au professionnel car filière qui n'existe pas dans le technologique, destiné avant tout à des élèves de lycée professionnel)

Pour ces deux dernières formations, nous nous sommes inquiétés des moyens mis en place pour faire réussir les élèves : un travail de repérage et d'accompagnement des élèves de LP (tutorat, complément de formation en LV) a été engagé (1200h).

L'académie accueille de plus en plus de stagiaires de formation continue en formation initiale (demandeurs d'emploi qui n'ont pas trouvé la formation en alternance). L'avis du conseil d'administration est requis.

Aucune modification n'est prévue pour la carte des CPGE pour la rentrée 2017 selon le rectorat.

Projet académique 2017-2020 : faire de la lutte contre les inégalités une priorité ? Chiche !

La nouvelle direction prévoit de faire un bilan du précédent projet académique : il devrait être en consultation prochainement avant publication d'un bilan définitif avant avril. Les axes prioritaires du nouveau projet devraient nous être proposés en comité technique académique vers mai-juin et diffusées aux EPLE avant la prochaine rentrée. La mixité et la lutte contre la grande pauvreté pourraient être des thèmes centraux du nouveau projet qui se resserrerait sur quelques priorités académiques. Le SNES FSU Paris a demandé à ce qu'un volet concernant les conditions de travail des personnels soit aussi étudié.

En bref...

- Mobilisation au collège Pierre Mendès-France pour des problèmes de paie et intervention du S3 pour régler les litiges.
- Mobilisation à Charlemagne en soutien aux personnels de la région qui souffrent d'un manque de personnels.
- Mobilisation au LPO Louis Armand concernant les travaux à venir : manque de concertation et baisse de l'enveloppe rénovation suite à l'augmentation de l'enveloppe désamiantage
- Mobilisation à Voltaire concernant les effectifs trop lourds : les collègues demandent des moyens supplémentaires en CPE et AED et que des engagements soient pris pour limiter les effectifs.

Stage FSU : **Lutter contre l'extrême-droite**

19 et 20 janvier 2017

Lieu : SNUIPP-FSU, 12 rue Cabanis, 75014 Paris (M° Glacière ligne 6)

Public visé : Tout.e adhérent.e FSU intéressé.e

Description du stage :

Les élections américaines, s'inscrivant dans une vague de nationalisme mondiale, quels qu'en soient les visages - identitaire, culturel, ethnique, religieux – interrogent les mécanismes qui sous-tendent les poussées de l'extrême Droite en Europe et en particulier sur notre territoire, avec sa progression et son ancrage dans tous les secteurs de la société.

Problématiques du stage :

Décrypter les discours, objectifs et pratiques de l'extrême Droite.

6.8 Millions, c'est le nombre des votes qui se sont portés sur les listes du Front National aux dernières élections régionales, pulvérisant ainsi le score de Marine Le Pen lors du premier tour des élections présidentielles de 2012.

Un vote qui s'ancre sur le territoire, utilisant comme terreau la désespérance sociale. Ce sont près d'un demi million de nos concitoyens qui vivent dans une des 33 communes administrées par l'extrême droite.

La lame de fond est puissante. L'extrême Droite peut disposer de réserves de voix chez les abstentionnistes et les non-inscrits sur les listes électorales.

Nous sommes tous touchés, dans la Fonction publique, dans le corps enseignant (cf. note du CEVIPOF : les fonctionnaires et le Front National).

Déroulement du stage

le 19 janvier :

9h30 : Accueil des participant-e-s

10h00-12h30 : Le projet FN : de Jean Marie à Marine, quelles continuités et évolutions ? Le FN et le salariat : les mouvements à l'hôpital, dans la police sont-ils des signaux ? Le vote FN dans la fonction publique, dans le monde de l'Education et de la Recherche ? Une analyse sur le résultat de l'enquête CEVIPOF et sur la carte électorale (vote FN chez les fonctionnaires, les enseignants...). (Luc Rouban CEVIPOF, Nicolas Lebourg CNRS)

14h00-16h30 : Nos outils fédéraux. Table ronde intersyndicale (FSU, CGT, Solidaires, CFDT, UNSA, UNEF, UNL Fidl). Développement du travail d'analyse, actions à destination des militants, initiatives sur les lieux de travail : stratégie, bilan et perspectives

le 20 janvier :

10h00-12h30 : le FN, parti en mutation (base électorale, plafond de verre, implantation syndicale et territoriale...). Interventions de :

Nonna MAYER, directrice de recherche émérite au CNRS, rattachée au Centre d'études européennes de Sciences Po.

Joel GOMBIN, doctorant en science politique, CU, Université de Picardie-Jules Verne.

14h00 16h30 : l'extrême Droite en Europe, interventions de syndicalistes européens. Intervenant Ralf NIX (syndicaliste allemand de Ver.di)

Rappel : Stage PPCR-Evaluation au S3

Jeudi 26 janvier 2017 9h30 à 16h30

Au programme :

- la revalorisation salariale
- le nouveau déroulé de carrière
- la classe exceptionnelle
- les nouvelles modalités d'évaluation

Pensez à votre adhésion !

Tout au long de l'année on peut adhérer !

www.paris.snes.edu/adhesion

Connaître et faire défendre ses droits, être conseillé et appuyé efficacement dans ses démarches, bénéficier d'informations complètes et sûres, construire ensemble le système éducatif, se faire entendre en participant à un mouvement majoritaire... Les raisons d'adhérer aux SNES sont nombreuses. L'adhésion donne droit à un crédit d'impôt de 66% du montant de la cotisation.

